

MAINTIEN DES CONNAISSANCES SUR LA NORME NF C 15-100 DANS L'HABITATION

PUBLIC VISE

Artisans, salariés, installateurs électriciens et techniciens, intervenant sur les installations électriques des locaux d'habitation.

NATURE DE L' ACTION

Action d'adaptation et de développement des compétences.

PRE-REQUIS

Connaître les exigences techniques de la norme NF C 15-100 - version 2002.

OBJECTIFS

A l'issue de la formation les stagiaires connaîtront les dernières évolutions de la norme NF C15-100 et leurs impacts sur la réalisation des installations électriques sur site.

MOYENS PEDAGOGIQUES

Animation d'un support de stage à travers la présentation d'un diaporama.
Echanges entre le formateur et les stagiaires sur des cas concrets.
Contrôle des acquis en cours de formation par des quiz et des exercices.
A chaque stagiaire sera remis un support de formation.

FORMATEUR

Formateur Professionnel qualifié et expérimenté.

SUIVI & EVALUATION

Attestation individuelle de formation.
Fiche Evaluation de la formation.
QCM de fin de session.

DATE/DUREE/HORAIRE

24 MARS 2023 – 1 JOUR –
7 heures de formation
8 H30-12H00 / 13H30-17H00

DATE LIMITE RECEPTION DOSSIERS

INSCRIPTION

24/02/2023

DATE CONFIRMATION INSCRIPTION

J – 5 avant le stage LIEU

Maison de l'Artisan – 35 rue de Cerdagne 66000 PERPIGNAN

COUT DE LA FORMATION

315 €/pers. non assujetti à la TVA

NOMBRE DE PARTICIPANTS

10 personnes maximum

PROGRAMME

- **Rappel sur la norme NF C 15-100 de décembre 2002**
- **La mise à jour de 2005**
- **L'amendement A4 de 2013 (intégrant les parkings de stationnement)**
- **L'amendement A5 de 2015**
 - Révision de la partie 7-701 – Locaux contenant une baignoire ou une douche (salle d'eau)
 - Titre 10 – Installations électriques à basse tension dans les bâtiments d'habitation (annule et remplace les parties 7-771 ET 7-772 de la NF C 15-100 de décembre 2002 et de sa mise à jour de juin 2005).
 - 10.1 – Installations électriques à basse tension dans les parties intérieures des logements et parties privatives situées dans les parties communes
 - 10.2 – Installations électriques à basse tension dans les parties communes des immeubles collectifs d'habitation
 - Titre 11 – Installations des réseaux de communication dans les bâtiments d'habitation.
- **Interprétations techniques**
- **Les guides UTE C15-103 – C 15-520, C 15-755, C 15-722**
- **L'attestation de conformité**
 - Quand déposer une attestation de conformité ?
 - Quelle attestation de conformité ? Pour quelle installation ?
 - Comment la remplir ?

Nos formations sont accessibles à tous. L'accès à nos formations peut être initié, soit par l'employeur, soit par le salarié avec l'accord de l'employeur, soit à l'initiative propre du salarié. Votre CPF est mobilisable pour certaines de nos formations. Le signe « CPF » apparaît alors sur les dites formations. Votre CPF est mobilisable pour certaines de nos formations. Le signe « CPF » apparaît alors sur les dites formations. Nous compensons le handicap en formation en apportant des réponses individualisées et adaptées afin de rendre la prestation de formation « accessible » aux personnes handicapées. Notre référent Handicap est à votre disposition et procèdera à l'adaptation des cursus, des méthodes et des outils pédagogiques pour répondre à chaque situation particulière.